



## TABLEAU DES DELEGATIONS FINANCIERES EN COURS DE VALIDITE AU BENEFICE DU DIRECTOIRE

Conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, le tableau ci-après expose les délégations financières en cours de validité, octroyées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 mai 2015 au Directoire, ainsi que l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2015.

Date de l'Assemblée	Référence de la décision	Nature de la délégation	Montant maximal de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation faite de la délégation
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015	Résolution n°6	Autorisation donnée au Directoire d'acheter ou vendre des actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération.	18 mois	19 octobre 2015
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015	Résolution n°11	Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de Radiall, et de réaliser la ou les réductions de capital social consécutives aux opérations d'annulation.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération, dans une période de 24 mois.	18 mois	NEANT